



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Mon canton Revel

Canton

Revel

Département

Élus

Publié le 2 septembre 2026

Reading time : 7 minutes



Aurélien Ferreira / CD31

[Suivre mon canton sur Facebook](#)

Qu'est-ce qu'un canton ?

D'où vient le système de cantons ?

C'est au lendemain de la Révolution française, en 1790, qu'est né le concept de cantons. Cherchant à réorganiser la France, les révolutionnaires découpent le pays en territoires administratifs distincts : les départements qui contiennent chacun des districts, eux-mêmes découpés en cantons.

Chaque canton fait alors environ 18 km². On en compte 4 824 en 1793, avant que le régime de la Convention ne supprime cet échelon administratif, rétabli finalement par le régime du Directoire avec la Constitution du 22 août 1795.

Ce chiffre sera réduit à 2916, après la réforme de 1800, puis augmentera au cours des 200 années suivantes pour suivre l'évolution démographique.

Le dernier redécoupage des cantons est issu de la loi du 7 mai 2013. Désormais, sauf exception, la population d'un canton ne peut plus être supérieure ou inférieure de plus de 20% à la population moyenne des cantons du département. Cette réforme a réduit le nombre de canton en France de 3 971 à 2 054.

Pour les départements entre 150 000 et 500 000 habitants, le nombre de cantons ne peut pas être inférieur à 13. Quant aux départements de plus de 500 000 habitants, ils ne peuvent pas avoir moins de 17 cantons ; la Haute-Garonne - 1 471 468 habitants lors du dernier recensement en vigueur - compte 27 cantons.

Avec cette réforme de 2013, les cantons de Martinique et de Guyane ont disparu à la suite de la transformation de ces départements et régions d'outre-mer en collectivités territoriales uniques. Les cantons situés dans la métropole de Lyon, devenue collectivité territoriale à statut particulier, sont eux aussi supprimés.

Un canton, ça sert à quoi ?

En 1790, chaque canton correspond au périmètre d'intervention d'une gendarmerie, d'une brigade de sapeurs-pompiers et d'une circonscription de collecte d'impôts. Condition supplémentaire : avoir un hospice pour les personnes âgées, accessible pour les personnes sans ressources.

Ces fonctions vont cependant être progressivement transférées aux autres entités administratives. C'est à partir de 1833 que les cantons vont endosser leur rôle électoral avec la décision d'y élire les conseillers départementaux (conseillers généraux à l'époque) au suffrage censitaire en 1833, puis au suffrage universel masculin à partir de 1848 et enfin au suffrage universel après 1944.

Le canton, une terre... d'élections

Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les six ans. Les électeurs votent pour un « ticket » de deux candidats dans leur canton.

Les élections départementales, dénomination retenue depuis 2015 (avant on les appelait élections cantonales) se déroulent au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Chaque binôme de candidats par canton est obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Les dernières élections départementales ont eu lieu en juin 2021. Les prochaines ont été repoussées en 2028, en raison des élections présidentielles et législatives de 2027. Le mandat des élus actuels, 7 ans, déroge aux 6 ans habituels.

La France totalise 4 108 conseillers départementaux.

Les 59 communes du canton de Revel

Albiac • Auriac-sur-Vendinelle • Aurin • Avignonet-Lauragais • Beateville • Beauville • Bélesta-en-Lauragais • Bourg-Saint-Bernard • Le Cabanial • Cambiac • Caragoudes • Caraman • Cessales • Le Faget • Falga • Folcarde • Francarville • Gardouch • Juzes • Lagarde • Lanta • Loubens-Lauragais • Lux • Mascarville • Mauremont • Maurens • Maureville • Montclar-Lauragais • Montégut-Lauragais • Montesquieu-Lauragais • Montgaillard-Lauragais • Mourvilles-Basses • Mourvilles-Hautes • Nogaret • Prunet • Renneville • Revel • Rieumajou • Roumens • Saint-Félix-Lauragais • Saint-Germier • Saint-Julia • Saint-Pierre-de-Lages • Saint-Rome • Saint-Vincent • La Salvetat-Lauragais • Saussens • Ségreville • Tarabel • Toutens • Trébons-sur-la-Grasse • Vallègue • Vallesvilles • Vaudreuille • Vaux • Vendine • Vieilleville • Villefranche-de-Lauragais • Villeneuve

Carte des services du canton de Revel

[Ouvrir la carte en plein écran](#)

Chiffres clés

Entre 2021 et 2025, ce sont près de **22,8 millions d'euros** de subventions qui ont été votées pour le canton de Revel :

- **15,7 millions d'euros** pour les projets des **communes et intercommunalités**
- **992 000 euros** pour les **associations**
- **3 millions d'euros** pour les **collèges**
- **90 000 euros** pour le **logement social public**
- **2,5 millions d'euros** pour la modernisation et la réhabilitation du **Centre Hospitalier de Revel**

Il y a **4** collèges pouvant accueillir un total de **2 730** élèves :

- CARAMAN François-Mitterrand
- REVEL Vincent-Auriol
- SAINT-PIERRE-DE-LAGES Les Roussillous

Portrait du canton de Revel

[Télécharger](#)

Accompagnement du Conseil départemental sur les réalisations structurantes

Éducation

- Extension et réhabilitation de l'école Pierre-Paul-Riquet à Caraman (accompagnement de 755 500 €)

Santé et solidarités

- Modernisation et réhabilitation du Centre Hospitalier de Revel (accompagnement de 2,5 M€)
- Maison de santé pluridisciplinaire à Saint-Félix-Lauragais (accompagnement de 485 000 €)
- 3 Maisons départementales des solidarités : Villefranche-de-Lauragais, Lanta et Caraman
- 2 Maisons départementales de proximité : Lanta et Caraman

Mobilités

- 6 nouvelles aires de covoiturage au Cabanial, à Lanta, Saint-Félix-Lauragais, Beauville, Maureville et Villefranche-de-Lauragais

Culture, patrimoine et vie locale

- Création d'une médiathèque à Villefranche-de-Lauragais (accompagnement de 226 400 €)
- Rénovation de la salle des fêtes de Saint-Pierre-de-Lages (accompagnement de 400 000 €)
- Rénovation et embellissement de l'église de Vaux (accompagnement de 320 000 €)
- Réhabilitation de la nouvelle mairie de Vallègue (accompagnement de 160 500 €)
- Réhabilitation des vestiaires du stade municipal de Revel (accompagnement de 253 000 €)

Aménagement du territoire

- Travaux de réhabilitation, extension et aménagement des ateliers techniques de Caraman (accompagnement de 199 000 €)
- Aménagement du centre-bourg du Cabanial (accompagnement de 210 300 €)
- Création de la Plaine des sports et loisirs à Bourg-Saint-Bernard (accompagnement de 123 800 €)
- Rénovation énergétique de logements communaux au Faget (accompagnement de 119 000 €)
- Reconstruction du mur de soutènement de la place Sainte-Germaine à Montgaillard-Lauragais (accompagnement de 86 700 €)

Les points forts du mandat

- 2,5 M€ investis pour l'hôpital de Revel
- Déploiement de 5 structures départementales de proximité et de solidarité
- 6 nouvelles aires de covoiturage
- Une forte priorité donnée à la santé, aux services publics et aux mobilités

[Les cantons de Haute-Garonne](#)

Profil du canton

- **Nombre de communes** : 59 communes

- **Superficie** : 599 km²
- **Population** : 42 815 habitants (Insee 2023)
- **Densité** : 71 hab./km²
- **Intercommunalités principales** : le canton est couvert par la CC Terres du Lauragais et la CC Lauragais Revel Sorézois.

Vos élus du canton



SIORAT Florence, Conseillère départementale — florence.siorat@elus.cd31.fr

HÉBRARD Gilbert, Conseiller départemental - Questeur - Président du Service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Garonne — gilbert.hebrard@elus.cd31.fr